



12 septembre 2017

Les femmes ne progressent plus dans les instances politiques cantonales et communales

(IVS).- Dans les communes et au Parlement, la progression des femmes s'est arrêtée, comme le montre la brochure *Femmes dans la vie politique n°9 – Elections communales 2016 – Elections cantonales 2017*, publiée aujourd'hui par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF). La barre des 20% d'élues semble infranchissable. Il faut trouver des solutions.

Elections communales

241 femmes ont brigué un poste à l'**exécutif** de leur commune en 2016, soit autant qu'en 2012. Les candidats, eux, ont été moins nombreux (825 contre 862). Pourtant au final, la situation des femmes dans les **conseils communaux** stagne depuis trois législatures. Elles ne parviennent pas à franchir la barre des 20% d'élues dans les exécutifs. Elles y occupent actuellement 19.6% des postes. Dans le Haut-Valais, la situation est encore pire, puisque les femmes représentent 15.2% des élu-e-s, contre 23% dans le Valais romand. Par ailleurs, 31 communes sur 126 ne comptent aucune femme à leur exécutif : 7 dans le Valais romand et 24 dans le Haut-Valais (dont les villes de Monthey et Naters).

Dans les **conseils généraux**, en revanche, des progrès ont été réalisés. C'est là que la condition politique des femmes est la plus satisfaisante (33.9% des sièges).

Elections cantonales

A la députation, le nombre de candidatures féminines a presque doublé passant de 45 à 76 (34 à 60 dans le Valais romand ; 11 à 16 dans le Haut-Valais). Les candidatures masculines, elles, sont restées stables (203, contre 205 en 2013). Pourtant au final, seules 25 femmes ont été élues (dont 2 dans le Haut-Valais) et 105 hommes, ce qui amène à 19.2% la proportion de députées. Cela place le Valais en dernière position en Suisse romande derrière Neuchâtel. Au niveau suisse, seuls Saint-Gall, Glaris, Nidwald et Schwitz font moins bien.

A la suppléance le nombre des candidatures féminines a légèrement progressé (71 contre 67 en 2013), alors que celui des candidatures masculines a fortement augmenté (181 contre 145 en 2013). Au final, les élues à la suppléance ont passé de 43 à 34 ; elles représentent 26.2% des élu-e-s. Ici c'est dans le Valais romand que les femmes marquent le pas, passant de 34 élues à 25.

Recommandations

L'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) déplore cette situation. Il rappelle que des pistes existent pour que les intérêts du peuple puissent être représentés aussi bien par des hommes que par des femmes. D'abord les femmes ont besoin de conditions favorables pour pouvoir assumer un engagement politique, autrement dit des conditions leur permettant de concilier de manière fluide leur vie de famille, professionnelle et politique. Ensuite, il faut un

engagement des partis : pour avoir une chance d'être élues, les candidates doivent être recrutées suffisamment tôt et être formées au sein des partis. Elles doivent par ailleurs figurer en bonne place sur les listes. Partis et médias doivent leur donner de la visibilité. Les femmes elles-mêmes, enfin, doivent oser se lancer. Afin de les soutenir dans leur engagement politique, l'OCEF leur propose divers séminaires et formations ; il s'engage également sur la thématique de la conciliation travail – famille (www.egalite-famille.ch).

Annexe : brochure *Les femmes dans la vie politique n°9 – Elections communales 2016 – Elections cantonales 2017*

Personnes de contact :

- **Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC – 079 248 07 80**
- **Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'OCEF – 027 606 21 20**
- **Ursula Stuedi, collaboratrice scientifique de langue allemande de l'OCEF – 027 606 21 20**